

REGARD VERS L'AVENIR

Au cours de la session qu'elle a tenue cette année, la Conférence générale s'est surtout occupée de l'avenir. Les incidences du Traité de non-prolifération des armes nucléaires sur les activités de contrôle, sur l'utilisation d'explosifs nucléaires à des fins pacifiques et, le cas échéant, sur la structure de l'Agence ont tenu une grande place dans les discussions. Malgré les graves inquiétudes suscitées par l'écart grandissant entre les besoins de l'assistance technique et les ressources disponibles, la Conférence générale a approuvé un programme présenté par l'Agence pour les six années à venir.

M. Manuel Sandoval Vallarta (Mexique) a été élu Président de la session; le Président sortant était M. Jan Neumann (Tchécoslovaquie).

A la suite de la signature du Traité de non-prolifération par plus de 80 pays et des discussions qui ont eu lieu à l'ONU et à la Conférence des Etats non dotés d'armes nucléaires, les délégués à la Conférence générale ont beaucoup insisté sur les responsabilités qui incomberont à l'Agence lorsque le traité sera entré en vigueur.

L'une des principales de ces responsabilités sera de contrôler les matières nucléaires de manière à s'assurer qu'elles ne seront pas détournées de leurs fins pacifiques pour être utilisées à des fins militaires. Les délégués à la Conférence générale ont reconnu que le Système de garanties de l'Agence constituerait une base solide pour les activités de contrôle qui découleront du traité. Ils ont estimé que les préparatifs et les études qui sont menés actuellement garantissent que l'Agence sera prête à s'acquitter du rôle qui sera le sien en vertu du traité. Celle-ci a déjà acquis une expérience considérable, qui sera précieuse pour la formation de nouveaux membres du corps des inspecteurs. Certaines préoccupations ont été exprimées au sujet du coût de l'application des garanties; de l'avis de certains délégués, les pays avancés en matière nucléaire pourraient en assurer le financement.

Dans l'exposé qu'il a fait comme chaque année devant la Conférence générale, le Directeur général de l'Agence, M. Sigvard Eklund, a fait observer que selon la cadence à laquelle les Etats ratifieraient le traité et concluraient des accords de garanties, une période de transition d'un an ou

deux s'écoulerait avant que l'Agence ne soit appelée à exercer ses fonctions en matière de garanties. L'Agence utilisera ce laps de temps pour la constitution progressive des services nécessaires et notamment pour l'engagement et la formation du personnel dont elle aura besoin pour appliquer efficacement les garanties sur une grande échelle. Les études et réalisations scientifiques et techniques auront vraisemblablement une importance primordiale pour l'élaboration des modalités détaillées et des caractéristiques générales futures du système de garanties.

A propos des questions de coût et de personnel, M. Eklund a ajouté: "Je doute fort qu'il soit possible de faire des pronostics sûrs au-delà de cinq à six ans, car ce sera seulement à ce moment-là que nous verrons certains résultats des études et réalisations auxquelles je viens de faire allusion. Je crois fermement que les pays avancés en matière nucléaire et dotés de programmes d'énergie nucléaire élaborés devront établir sur le plan national des systèmes de gestion des matières nucléaires et de contrôle des garanties qui, adaptés aux garanties de l'Agence, faciliteront considérablement l'application de celles-ci. La taille unitaire des installations soumises aux garanties s'accroîtra sans doute considérablement, ce qui signifie que l'application des garanties à ces installations demandera, toutes proportions gardées, un personnel moins important. Il est difficile, à l'heure actuelle, de chiffrer l'incidence de ces facteurs et je ne voudrais donc pas faire de pronostics, mais je crois que les chiffres indiqués dans des publications récentes sont bien trop élevés."

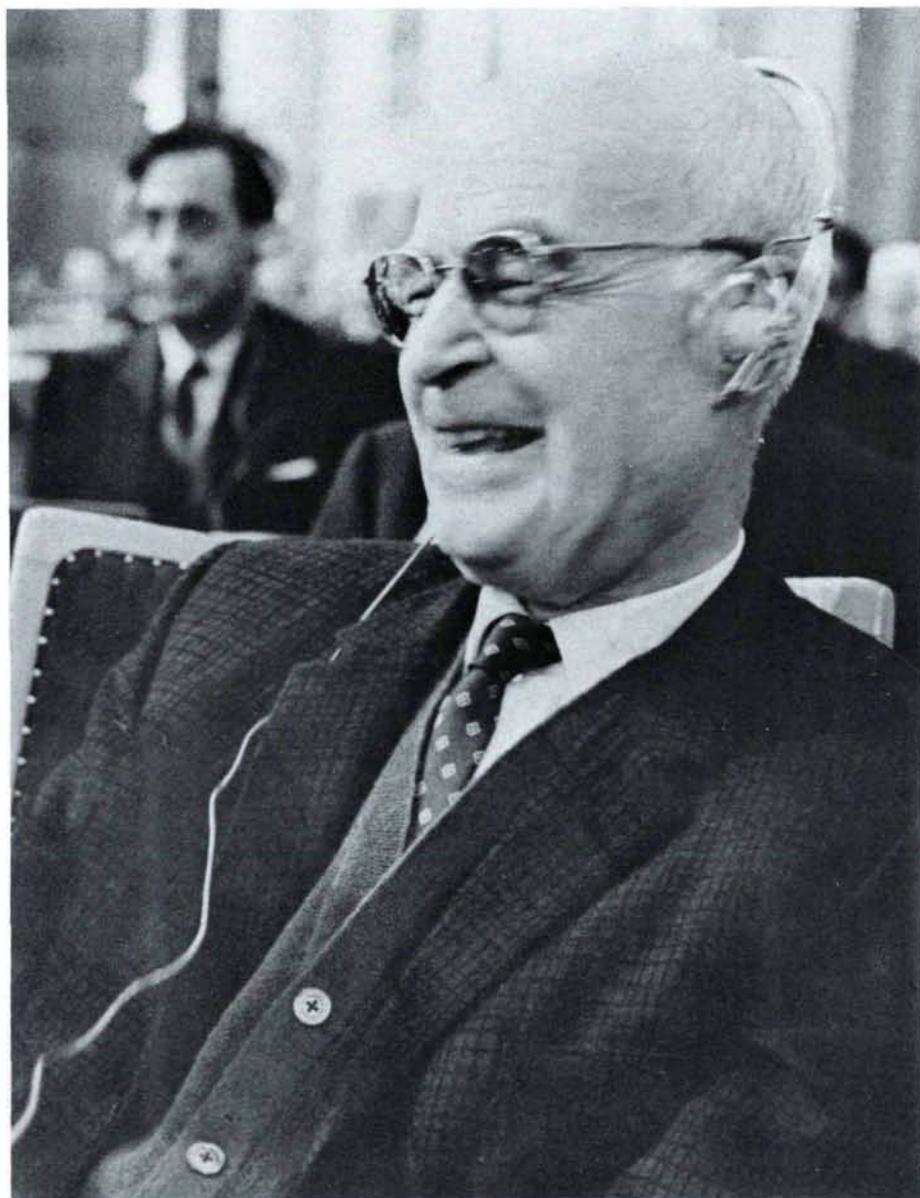
EXPLOSIONS NUCLEAIRES PACIFIQUES

Une autre question soulevée par le Traité de non-prolifération des armes nucléaires est celle de l'aide à apporter aux nations pour qu'elles utilisent les explosifs nucléaires à des fins pacifiques, même si cette utilisation ne doit pas atteindre le stade industriel avant plusieurs années. Là encore, la Conférence générale a estimé que la question relevait de l'Agence et elle a adopté une résolution priant le Directeur général d'entreprendre des études sur les moyens à adopter.

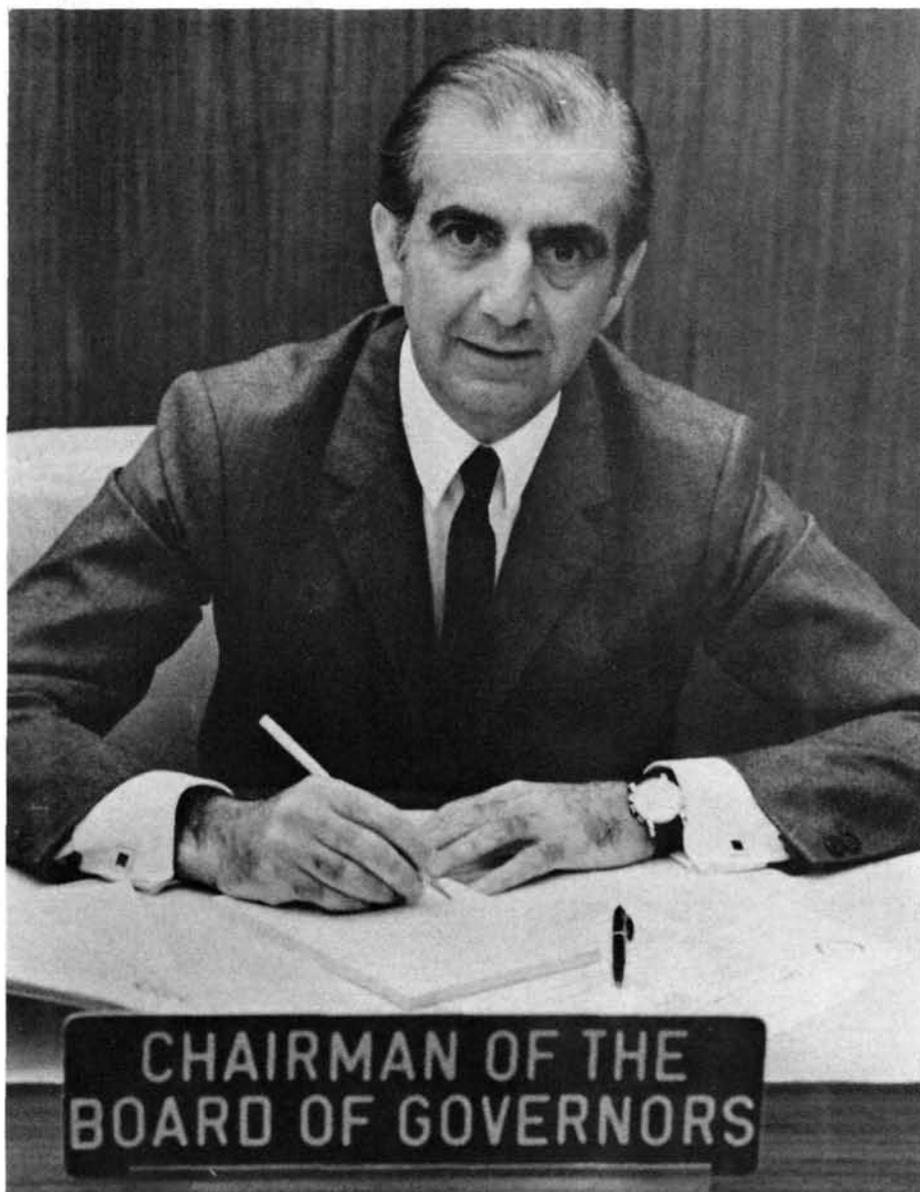
On a fondé à nouveau de grands espoirs sur l'utilisation de l'énergie nucléaire dans les régions en voie de développement, pour le dessalement et l'agriculture, en particulier. Dans une conférence qu'il a faite sur ce sujet, M. V. A. Sarabhai, Président de la Commission de l'énergie atomique de l'Inde, a donné des indications précieuses, étayées sur des travaux de recherche approfondis, quant aux résultats que l'on peut attendre de centres où seraient associées la production d'électricité et celle d'eau dessalée et d'engrais.

L'une des activités de l'Agence dont tous les Etats Membres tireront profit est le Système international de documentation nucléaire (INIS) qui commencera peut-être à fonctionner en 1970. L'installation d'un nouvel ordinateur à la fin de cette année facilitera encore l'application du système

Physicien éminent, ayant depuis de nombreuses années joué un rôle important dans le développement de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques, M. Sandoval Vallarta, Représentant du Mexique au Conseil des gouverneurs, a été élu à l'unanimité Président de la session de la Conférence générale tenue cette année.



Monsieur Amir Aslan Afshar, Ambassadeur d'Iran en Autriche depuis 1967, qui a été élu à l'unanimité Président du Conseil des gouverneurs au cours de la séance du Conseil ayant immédiatement suivi la session de la Conférence générale. Monsieur John A. McCordick, Ambassadeur du Canada, et le Professeur Stanislas Andrzejewski, Représentant de la Pologne, ont été élus Vice-Présidents.



de documentation et l'exécution du programme d'échange de constantes nucléaires. Dans une deuxième conférence, John Woolston, Directeur de la Division de la documentation scientifique et technique, a présenté un exposé complet sur INIS.

Le prochain numéro du présent Bulletin contiendra de larges extraits de chacune de ces conférences.

La difficulté à obtenir des ressources suffisantes pour faire face aux besoins croissants de l'assistance technique paralyse en partie l'une des activités les plus importantes de l'Agence et son influence continuera à se faire sentir au cours des années à venir. Dans son exposé, le Directeur général a déploré que les Etats Membres n'aient pas tous été disposés à faire des promesses de contributions. Sur les 98 Etats Membres, 59 seulement ont accepté de verser des contributions volontaires au Fonds général, pour lesquelles l'objectif a été fixé à 2 millions de dollars, montant qui ne représente que la moitié des besoins en experts et en matériel qui ont été formulés. On a craint également que des difficultés financières ne s'opposent à l'exécution de projets dont l'Agence a démontré qu'ils sont techniquement réalisables et économiquement viables. La Conférence générale a renvoyé au Conseil des gouverneurs, pour examen, une proposition tendant à créer un fonds nucléaire spécial, qui serait alimenté par des sources internationales.

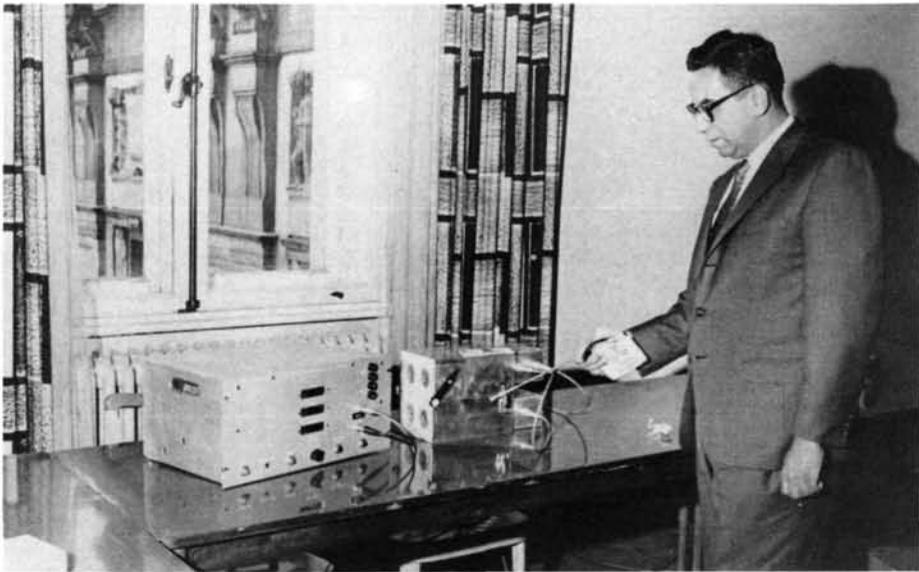
La Conférence générale a pu constater que les Etats non dotés d'armes nucléaires souhaitent voir examiner à nouveau la composition du Conseil des gouverneurs et elle a adopté une résolution qui prie le Conseil de procéder à cet examen, compte tenu des faits intervenus depuis que l'Agence a été créée en 1957 et des nouvelles responsabilités que celle-ci doit assumer aux termes du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

DEMANDES D'ADMISSION A L'AGENCE - BUDGET

Le Président des Etats-Unis d'Amérique et le Président du Conseil des Ministres de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont adressé à l'Agence des messages dans lesquels ils l'assuraient de l'appui de leurs pays. M. Vittorio Winspeare Guicciardi, Sous-Secrétaire et Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, a prononcé une allocution au nom du Secrétaire général de l'ONU.

La Conférence générale a approuvé à l'unanimité l'admission du Liechtenstein, du Niger et de la Zambie. L'admission de ces pays deviendra effective dès qu'ils auront déposé leurs instruments d'acceptation du Statut de l'Agence.

La Conférence générale a adopté une résolution dans laquelle elle approuve un accord de coopération entre l'Agence et l'Organisation de l'Unité africaine.



Nouvelles méthodes d'application des garanties. Démonstration, pendant la session de la Conférence générale, d'un prototype de détecteur de neutrons, mis au point par le Laboratoire de recherche navale des Etats-Unis, dont les inspecteurs de l'Agence étudient actuellement l'efficacité pour la détection du plutonium.

Les pays suivants ont été élus au Conseil des gouverneurs pour deux ans: Argentine, Iran, Italie, Singapour et Venezuela. Les vingt autres membres du Conseil qui ont été nommés par le Conseil sortant ou dont le mandat n'est pas venu à expiration en 1968 sont les pays suivants: Afrique du Sud, Algérie, Australie, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Ceylan, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Inde, Japon, Madagascar, Pérou, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

La Conférence générale a approuvé le programme proposé pour 1969-74 et adopté le budget de l'Agence pour 1969, d'un montant total de 13 763 000 dollars, dont 2 512 000 dollars représentent le budget d'opérations et 11 251 000 dollars le budget ordinaire; ce dernier accuse une augmentation de 774 000 dollars, soit de 7,4%, par rapport à l'année précédente. L'objectif de 2 millions de dollars fixé pour les contributions volontaires des Etats Membres, dans le cadre du budget global, est le même que l'an dernier. A la fin de la session, 53 pays avaient fait des promesses de contributions d'un montant total de 1 243 729 dollars.

Quelque 400 délégués de 76 Etats Membres ont assisté à cette session; il y avait en outre des observateurs de quatre Etats non membres, des re-

présentants de l'ONU, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que des observateurs envoyés par des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

La treizième session de la Conférence générale s'ouvrira à Vienne, le 23 septembre 1969.

LE MEXIQUE PLACE SOUS CONTROLE TOUTES SES ACTIVITES NUCLEAIRES



Le Mexique est maintenant le premier pays qui ait consenti à soumettre l'ensemble de son programme nucléaire au contrôle de l'Agence pour que celle-ci vérifie que toutes ses activités nucléaires ont des fins exclusivement pacifiques. Il a pris cette décision conformément au Traité de Tlatelolco, signé en février 1967, par lequel 21 Etats de l'Amérique latine sont convenus de créer une zone dénucléarisée.

Un accord donnant effet à la décision du Mexique d'accepter l'application des garanties a été signé à Vienne le 6 septembre par le Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Mexique, Monsieur Alfonso García